



Compte rendu du conseil municipal du 16 avril 2024

Sous la présidence de M. le maire OBARA Sylvain.

Membres présents :

M. Sylvain OBARA, Mme Anne RAMAND, M. Fabien OBARA, M. Jean-Marc GILEWICZ, M. David ROBERT, M. Pascal MARTINET, Mme Maryse SANZEY, M. Romuald GARDEL, M. Guillaume FEVEZ

Membres absents :

Mme Marie-Ange MOLLON (HACQUIN)

Pouvoir :

Mme Myriam CHARLIER à Mme Anne RAMAND

Secrétaire de séance : M. Jean-Marc GILEWICZ

Ouverture de la séance à 19h45

1. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 22/03/2024

Approbation à l'unanimité

2. Présentation et vote du compte administratif 2023 et validation du compte de gestion

compte administratif 2023 et compte de gestion

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Total des sections	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	0,00	46 148,16	26 479,09	0,00	26 479,09	46 148,16
Opérations de l'exercice	143 860,27	171 370,69	116 902,46	109 626,04	260 762,73	280 996,73
Totaux	143 860,27	217 518,85	143 381,55	109 626,04	287 241,82	327 144,89
Résultat de clôture		73 658,58	-33 755,51			39 903,07
					Excédent de financement total	39 903,07

Vote du compte administratif 2023 : **Approuvé à l'unanimité** (en l'absence du maire)

3. Affectation du résultat

Vote de l'affectation des 39 903,07 €, résultat de clôture du CA 2023 au BP de 2024 : **Approuvé à l'unanimité**



4. Vote des taux d'imposition des taxes locales pour 2024

Proposition du maintien des taux actuels :

- Taxe foncière sur le bâti : 30.43%
- Taxe foncière non bâti : 5.18%
- Taxe d'habitation : 7.69%
- Cotisation Foncière des Entreprises : 7.70%

Maintien des taux approuvé à l'unanimité.

5. Présentation et vote du budget

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	95 352.07
012	Charges de personnel et frais assimilés	28 520.00
014	Atténuations de produits	18 070.00
65	Autres charges de gestion courante	38 721.00
66	Charges financières	2 065.00
023	Virement à la section d'investissement	49 445.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		232 173.07

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
70	Produits des services, du domaine, vente	17 000.00
73	Impôts et taxes	91 538.00
74	Dotations et participations	63 232.00
75	Autres produits de gestion courante	20 500.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	39 903.07
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		232 173.07

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
21	Immobilisations corporelles	75 500.00
16	Emprunts et dettes assimilées	7 938.00
001	Solde d'exécution section investissement	33 755.51
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		117 193.51

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement	18 493.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	14 000.00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	33 755.51
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 500.00
021	Virement de la section de fonctionnement	49 445.00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		117 193.51



Récapitulatif du Budget Primitif 2024

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Total des sections	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	0,00	39 903,07	33 755,51	0,00	33 755,51	39 903,07
Opérations de l'exercice	182 728,07	192 270,00	83 438,00	67 748,51	266 166,07	260 018,51
sous_total	182 728,07	232 173,07	117 193,51	67 748,51	299 921,58	299 921,58
Virement à la section Investissement	49 445,00			49 445,00	49 445,00	49 445,00
Totaux	232 173,07	232 173,07	117 193,51	117 193,51	349 366,58	349 366,58
Résultats prévisionnels		0,00		0,00		0,00

Vote du budget prévisionnel pour 2024 : **Approuvé à l'unanimité**

Subventions pour 2024 :

- Demande reçue du souvenir français pour la cérémonie Cazeilles du 15/06/2024, la commune accepte à ce titre la mise à disposition de la salle des fêtes et le verre de l'amitié.
- Demande reçue de la SIDI BRAHIM pour la cérémonie de la Vaux Marie, subvention accordée de 200 €.
- ADMR de Remberval : subvention accordée de 300 €.
- Subventions pour les associations locales : le prêt de salles avec prise en charge des énergies.

6. Délibération pour désignation d'un référent déontologue

La loi no 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale (dite 3DS) a posé le principe selon lequel tout élu local peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la charte de l'élu local, exposée à l'article L. 1111-1 du code général des collectivités territoriales.

Par délibération du 27/02 dernier, le conseil communautaire a voté la désignation d'un référent déontologue mutualisé à l'échelle de la Communauté de Communes.

Le référent désigné est M. Jean Pierre BEGEL.

Afin de bénéficier de ses services, les communes intéressées doivent prendre une délibération concordante. La mutualisation nous permet de bénéficier d'une cohérence des avis émis par le référent déontologue, mais également de fixer le coût de consultation du référent à 60 € (au lieu des 80 € réglementaires).

Proposition de la mise en place d'une convention entre un déontologue : Jean-Pierre BEGEL et la CODECOM pour pouvoir profiter de ses interventions (à notre demande) à tarif préférentiel.

Vote pour la désignation d'un référent déontologue : **8 pour, 1 abstention, 1 contre**

7. Informations et questions diverses

-Demande d'achat de matériel pour l'entretien des bâtiments publics.

-Existence d'un service mutualisé pour la CODECOM qui propose des tarifs préférentiels pour la location de matériel professionnel (mini pelle, tracteur tondeuse, broyeurs végétaux...) aux communes de la Codecom et qui peut être utile pour des petits travaux.

- Le DPE pour le logement des écoles aura lieu le 17 avril.



- La maintenance des cloches était dernièrement assurée par un contrat établi prenant fin au 31/12/2023 auprès d'Huchez, qui sous-traitait à M. Gradoux. Ce dernier ayant fait valoir ses droits à la retraite fin 2023, l'entreprise Huchez n'a plus de prestataire dans notre secteur. L'entreprise BODET reprend l'activité de M. GRADOUX, elle est intervenue en mars sur notre clocher, et propose un contrat de maintenance à la commune.
- 22 mai : Réunion avec les services de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) afin d'établir un bilan d'état sanitaire et lister les travaux à effectuer sur l'église.
- Pendant les jeux olympiques, la préfecture demande s'il y a des possibilités de garde d'enfants des forces de sécurité mobilisées : vous pouvez vous connaître en mairie.
- Zonage des panneaux photovoltaïques : Projet à cheval sur le territoire des communes de Vaubecourt et Rembercourt. La commune de Vaubecourt a rencontré le maître d'ouvrage du projet qui se propose de rencontrer également les élus de Rembercourt. Une date sera fixée avec ce dernier.

A vos agendas :

- Vendredi 26 avril à 18h30 : Formation aux Gestes Qui Sauvent en partenariat avec Groupama avec l'utilisation du défibrillateur à la salle des fêtes. Inscription gratuite en mairie.
- Jeudi 18 avril : réunion de fin de chantier avec le prestataire TotalEnergies, les AFR, la mairie pour le parking à la Vaux Marie et les chemins.
- Mardi 23 avril à 14h : constat avec le cabinet d'huissiers concernant les travaux avant réception.
- 1^{er} et 2 juin : fête de la paroisse avec la venue de l'évêque Monseigneur Gusching. Un tract vous sera distribué dans les boîtes aux lettres.
- Dimanche 9 juin : élections européennes.
- Mercredi 12 juin de 9h à 16h : l'Office du tourisme PETR Cœur de Lorraine propose un Eductour avec la CCAA Au programme : la Barmacie de Vaubécourt, « L'atelier du Louvent » à Rembercourt et « Arts et Matières » à Beauzée, déjeuner à la salle des fêtes de Rembercourt, Nécropole et Vaux Marie et sera clôturé par le verre de l'amitié.
- Samedi 15 juin : cérémonie Colonel Cazeilles.
- Samedi 15 juin : feux de la Saint Jean.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30

Informations et communications communales :

Messagerie : mairie.rembecourt-sommaisne@orange.fr

Le site <http://cmrembecourt.e-monsite.com/>

L'application Mobile PanneauPocket

Facebook

Une question sur le tri sélectif : télécharger l'application « SMET au tri »

